

<http://pierre-alain-millet.fr/La-mixite-sociale-diviser-pour-1635>



La mixité sociale : diviser pour mieux régner ? (3/3)

- Lectures... -



Date de mise en ligne : vendredi 15 octobre 2021

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La mixité sociale est un thème à la mode. Il faudrait faire partir les plus en difficulté des quartiers difficiles et y construire des logements en accession pour des plus riches. Il faudrait faire partir les collégiens pour les "sortir des quartiers". Des médias multiplient les articles qui répètent tous la même chose sur la "mixité sociale", sans jamais critiquer cette idée vague, sans s'interroger sur le caractère souvent très politicien de certaines déclarations.

La première partie de cet article est ici : [La mixité sociale : diviser pour mieux régner ?](#)

La deuxième partie sur le logement est ici : [Quartiers prioritaires, il faut mélanger "les pauvres et les riches" ?](#)

Dans l'éducation, compenser les inégalités ou les rendre invisibles ?

C'est le même enjeu du discours de la mixité sociale dans les collèges. L'objectif est-il de réduire les inégalités d'accès à l'éducation ? de construire une école de la réussite pour tous ? Depuis des années, des politiques "compensatoires" des inégalités ont été mis en place avec des moyens spécifiques pour les écoles et les collèges des quartiers populaires. Ce sont les politiques "d'éducation prioritaire" qui sont aujourd'hui mises en causes par le gouvernement au nom de la "mixité sociale" parce que les couches moyennes tentent d'éviter pour leurs enfants ces zones prioritaires, comme certains enseignants qualifiés. Le fait de caractériser un collège en "éducation prioritaire" serait un facteur supplémentaire de ségrégation en renforçant les phénomènes d'évitement. La "sectorisation" qui devait être un outil de lutte contre les ségrégations scolaires [1] est donc depuis quelques années mises en cause.

Cela avait commencé avec l'assouplissement proposé par Ségolène Royal de la carte scolaire et mis en oeuvre par Sarkozy. Offrir le choix aux parents devaient favoriser la mixité sociale. Mais les indices de ségrégation ont peu évolué tandis que les établissements en REP ont fait l'objet d'un évitement accru [2]

En 2013, la loi de « Refondation de l'école de la République » installe la mixité sociale comme une mission de l'éducation nationale et lance l'expérimentation des "secteurs multi collèges". Des procédures d'affectation avec choix multiples ont été mis en place dans la région parisienne pour les lycées, [avec des effets contradictoires](#) :

Aujourd'hui, la procédure Affelnet reste opaque pour les familles et ne parvient pas à produire cette mixité sociale et scolaire, voire présente des « ratés ». En effet, en 2016, un lycée a accueilli plus de 80% d'élèves boursiers à la rentrée, ces derniers obtenant de fait toujours leur premier voeu sur l'académie de Paris.

Depuis, tout est fait pour aller vers l'autonomie des établissements gérés par de véritables chefs d'entreprises qui recruteraient eux-mêmes leurs enseignants parce que la "concurrence" entre collèges les pousseraient à la créativité pour attirer les élèves et donc favoriser la mixité sociale. Mais la réalité est qu'il n'y a que les entreprises privées de soutien scolaire qui applaudissent car c'est la mort du service public comme du droit à l'éducation pour tous.

Pendant ce temps, des équipes enseignantes passionnées travaillent et obtiennent des résultats. Dans le rapport de

la cour des comptes sur la politique de la ville dans 10 quartiers prioritaires dont les Minguettes à Vénissieux, elle constate l'amélioration des résultats scolaires des collèges des Minguettes. Bizarrement, ce fait n'est pas repris médiatiquement par tous ceux qui préfèrent ne retenir [qu'une phrase sur l'islamisme](#).

Pourtant cette réussite relative des collèges des Minguettes devrait être resituée dans le contexte général des mauvais résultats généraux de l'école en France. Dans [l'enquête TIMSS 2015](#), la France est à la dernière place des 23 pays de l'UE en mathématiques et dans l'enquête PIRLS sur la lecture, les résultats sont en baisse et nous place dernier des 30 pays européens ! Peut-on réellement croire que ce sont les zones d'éducation prioritaire qui sont le problème ?

Ne faut-il pas faire la transparence sur les dépenses de la nation pour les enfants ? Combien coûte au budget de l'état un enfant de primaire d'un quartier populaire et combien coûte un enfant de cadre dans une grande école ?

L'assouplissement des cartes scolaires, la sectorisation multi collèges caressent les parents dans le sens du poil en leur donnant l'impression qu'ils vont choisir, qu'ils peuvent "orienter" leur enfant vers de meilleurs collèges, mais elles ne répondent pas au défi de la réussite scolaire pour tous ! Là encore, à l'école comme dans la ville, dans le quartier comme dans l'éducation prioritaire, la mixité sociale sert de paravent à la profondeur de la crise de société et de prétexte à des réformes dont la seule finalité est de gérer les inégalités en réduisant la dépense publique.

S'il y a des inégalités dans l'accès à l'éducation, tout le monde sait qu'elles ne viennent pas d'abord de l'école, mais de l'histoire de la famille et du réseau social de l'enfant et de ses proches. Ainsi, l'accès la lecture est différent dans une famille dont les parents lisent quotidiennement, ont des livres et les lisent avec leurs enfants et une famille dont les parents lisent peu, n'ont pas de livres et n'interagissent pas avec leurs enfants sur la lecture. C'est pour cela que des actions en faveur de la "lecture partagée enfants-parents" ont un effet positif sur la découverte de la lecture en maternelle [3]

De même, les inégalités dans l'orientation scolaire ne sont pas liées à l'établissement, mais au milieu social. C'est ce que montre [le rapport "Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire" du LIEPP](#) qui écrit :

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, cet écart selon l'origine sociale n'est pas expliqué par un « effet Education Prioritaire ». Au contraire, les écarts observés concernant l'orientation en seconde générale et technologique touchent uniquement les élèves d'origine modeste hors Education Prioritaire, et ceux concernant l'orientation vers la seconde professionnelle touchent tous les élèves d'origine modeste, quel que soit le statut de leur collègue. La modestie des orientations est donc bien liée à la modestie du milieu familial et non à celle de l'établissement.

Et ce que des parents craignent dans les écoles de quartier, tout le monde le sait, ce sont les violences, les modes de vie de la rue qui viennent bousculer les relations entre enfants et avec les enseignants dans l'école même. Il y a dans chaque école des enfants qui ont besoin d'un suivi et d'un encadrement lourd pour les sortir de ces violences qui peuvent venir de la famille ou de la rue, et il faut parfois des possibilités d'éloignement pour leur protection comme pour permettre à l'école de fonctionner. Et il y a tous les réseaux sociaux et les médias qui propagent une culture de la violence banalisée et légitimée et qui doivent être mis en cause.

Le débat sur la mixité sociale doit être réellement ouvert et les citoyens des quartiers ont tout intérêt à se défendre, à refuser les discours stigmatisants comme victimisants et se battre pour leurs droits et les

moyens de l'action publique, à l'école comme dans la ville. Et les élus progressistes doivent refuser de céder face aux sirènes de la mixité sociale. Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de multiplier les dérogations à la carte scolaire, mais d'augmenter fortement les moyens pédagogiques de nos écoles et collèges pour répondre aux besoins de tous les enfants.

[1] comme l'évoquait le [rapport Hébrard en 2002](#)

[2] Voir par exemple « Les effets de la mise en oeuvre de l'assouplissement de la carte scolaire » in Education & Formation n°83, juin 2013, disponible à l'adresse : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/63/3/DEPP_EetF_2013_83_Effets_assouplissement_carte_scolaire_254633

[3] voire l'étude du laboratoire LIEPP de Sciences-Po, [La lecture partagée/ : un levier pour réduire les inégalités scolaires/ ?](#)